Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 49 (2002)

Heft: 7

Artikel: Les Romands dépités!

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-369559

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SÉMINAIRE DE L'USPC À SCHWARZENBOURG

Les Romands dépités!

Quelque 130 participants (dont une trentaine de la Suisse latine) pour ce séminaire organisé par l'USPC à Schwarzenbourg sous le thème général de l'aide à la conduite. Dans le cadre «qu'offre» la nouvelle structure (Protection de la population) d'éminents orateurs se sont exprimés, finalement plus sur le *quoi* que sur le *comment* de cette aide. L'impression laissée, notamment auprès des Romands – en exagérant quelque peu le trait – n'est pas celle de la nécessité d'une aide à la conduite. C'est celle de la difficulté de convaincre les autorités cantonales de souffler dans une «trompette» unique dans l'ensemble du pays.

RENÉ MATHEY

Déjà dans ses souhaits de bienvenue, Christian Rey, vice-président de l'USPC, a rappelé que si tout un chacun reconnaît volontiers la valeur du concept, les fondations de la nouvelle maison Protection de la population ne paraissent pas aussi solides que veulent bien le proclamer ses stratèges. D'autant que ce qui constituait la base historique (et constitutionnelle) de la protection des personnes et des biens, la Protection civile, se voit réduite à une portion congrue. Et de souligner que la cantonalisation, si elle apparaît comme un bon filon financier pour la Confédération, posera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra. «La diminution drastique des effectifs, la non-standardisation du matériel, les disparités cantonales en matière d'instruction (...) sont les faiblesses majeures du nouveau système.» Sans parler des modifications de la taxe qui, pour lui, engendrera aussi une démotivation pour les jeunes astreints à servir dans la PCi. Autre aspect souligné par Christian Rey est la réaction de certains pays étrangers qui ne comprennent pas cette forme de revirement, eux qui sont précisément en train de bâtir des structures «nationales», qui de Défense civile, qui de Sécurité ou de Protection civile.

Un point de vue politique

Pour Eduard Engelberger, vice-président de la Commission de sécurité du Conseil national (CSCN), la réunion sous un même organe de conduite des cinq partenaires ne peut qu'être profitable à tous. «En cas d'événement dommageable, il faut pouvoir compter sur des structures de conduite solides et compétentes.» Sans oublier le devoir d'information à la population.

D'un autre côté, pour lui, les autorités conservent la responsabilité «stratégique», ce qui assure un traitement administratif rapide,

Discussion animée dans les deux ateliers...

...des participants de langue française.

Urs Schneiter

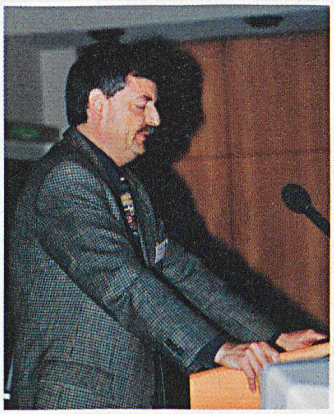

Marco Visini

Urs Hösli

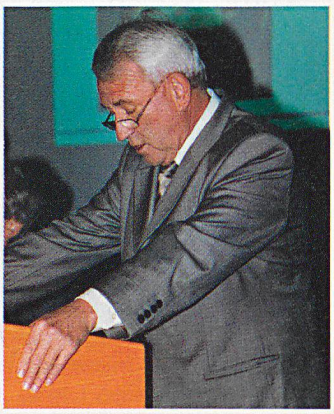

Eduard Engelberger

sans encombrer l'organe de conduite. Sur un plan politique, la tâche principale de l'organe de conduite se situe dans la coordination des moyens. Il convient aussi de ne pas négliger le fort enracinement de l'autonomie communale dans la structure organisationnelle. Par contre, le politique ne doit jouer aucun rôle dans la désignation des porteurs de fonction. Enfin, en ce qui concerne la formation, Eduard Engelberger a mis l'accent sur l'appui qu'apportera la Confédération aux cantons dans ce domaine (art. 10).

Coup d'œil sur le support de l'aide à la conduite

Pour illustrer le thème général de la journée, les participants ont entendu le point de vue d'Adrian Kleiner. En sa qualité de chef de l'état-major de conduite du canton de Glaris, il a fait part à l'auditoire de quelques considérations tirées d'expériences vécues: avalanches ayant touché plusieurs communes voisines, éboulements et inondations ayant affecté trois cantons.

Parmi les observations faites lors de ces événements, l'orateur tient à souligner les enseignements suivants:

- Mettre en place une liaison informatique et Internet
- L'aide à la conduite doit être mise en place rapidement, si possible tout de suite
- Penser à disposer de raccordements téléphoniques en suffisance
- Numéros téléphoniques des autorités, de la presse et des numéros d'urgence à disposition
- Assister les médias, préparer et diffuser un bulletin d'information journalier
- Préparer une check-list pour les rapports périodiques
- Prêter attention au plurilinguisme de la population

Même ce qui pourrait paraître banal dans cet énoncé devrait être examiné: «Wenn man's nicht hat, wird's bitter», souligne Kleiner.

Au-delà de ces informations fournies par l'aide à la conduite, d'autres éléments doivent encore pouvoir être mis à disposition, comme par exemple la télématique et les connaissances ABC de même que toute la logistique. Pour Kleiner, il ne s'agit pas seulement de «remplir» des postes dans un organigramme, mais encore d'avoir les hommes capables de les occuper. Ce qui suppose de disposer de spécialistes formés, flexibles et polyvalents, qui ne sont peut-être pas forcément des «enfants du pays» (qui a parlé d'esprit de clocher?).

Les composants de l'aide à la conduite

Après les impulsions apportées par les deux orateurs précédents, cinq spécialistes de l'OFPC sont intervenus pour évoquer quelques facettes de l'aide à la conduite. Ces interventions devant servir «d'exemples» pour les ateliers de l'après-midi.

Urs Hösli, chef de la division instruction, s'est attaqué à «L'aide à la conduite: hier, aujourd'hui, demain».

Marco Visini a donné quelques pistes sur un sujet que les Alémaniques appellent «Lage» et qui a été littéralement traduit par un: «Suivi de la situation», quelque peu réducteur. Il semblerait plutôt qu'il s'agisse de tenir compte, dans l'aide à la conduite, des conditions de «l'environnement», au sens premier du terme. C'est un peu, comme l'explique Visini, jouer au bouffon du roi

Durant le séminaire, la Division Instruction de l'Office fédéral de la protection civile a présenté ses expositions spécialisées.

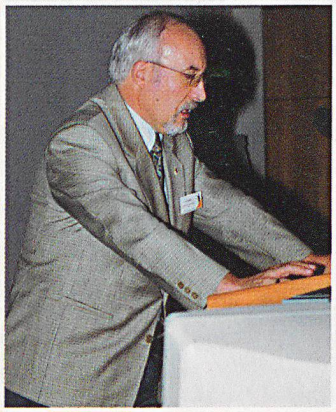

Peter Suter

Christian Rey

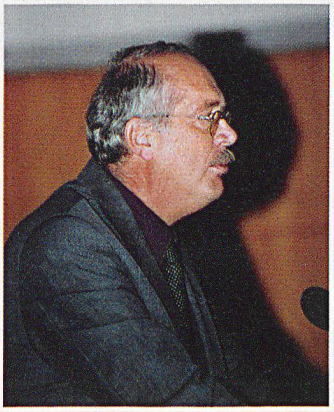

Adrian Kleiner

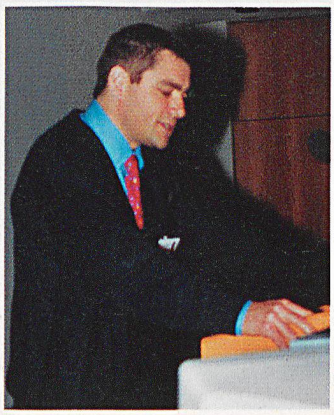

Jürg Buchser

(Hofnarr) à l'époque médiévale. Probablement la raison pour laquelle l'orateur a voulu placer son intervention dans un domaine plus politique que technique (pourquoi pas sociologique ou anthropologique, voire philosophique, puisqu'il s'agit d'un tel défi?).

Faut-il comprendre qu'il s'agirait alors d'introduire le doute dans l'analyse de situation? Intéressant, dans la mesure où une catastrophe et sa gestion (par l'homme) fait appel à l'imagination d'abord, histoire d'évaluer «l'ensemble» de la problématique pour y apporter une réponse en adéquation avec les moyens. Et non pas, comme le suggère la formation pseudo-scientifique (soit une réponse à une question) d'aujourd'hui qui, pour rassurant qu'elle paraît, ne reste qu'une réponse à une question, sans laisser place au doute qui, lui, favorise l'imagination.

Cette brève parenthèse refermée, une partie de la réponse se trouverait alors dans un document de base (qui reste d'ailleurs à réaliser) à l'intention des différents partenaires, destiné à créer l'indispensable liaison (union?) nécessaire à la mise en place du concept dans les cantons.

Les participants ont encore entendu Urs Schneiter et Peter Suter qui ont traité respectivement de la télématique et de la protection ABC.

Enfin, Jürg Buchser s'est exprimé sur un sujet qui va probablement prendre une certaine dimension dans les cantons, à savoir: la logistique. Morceaux choisis: «Que deviendrait un événement majeur, si l'on ne se préoccupait pas, auparavant, de l'analyse des problèmes logistiques?»

En effet, la problématique des transports ne peut être passée sous silence, car elle peut toucher des centaines d'êtres humains, des tonnes de matériel à déplacer, etc. Et que dire aussi, lors d'évacuation de population, de ne pouvoir répondre, en quelques heures, aux effets de la faim et de la soif?

Deux exemples des clichés présentés

Derrière l'écran

D'une manière générale, tous les exposés ont été appréciés. Ils étaient tous, et notamment ceux des spécialistes de l'OFPC, soigneusement documentés. Les intervenants maîtrisent parfaitement leur sujet, d'autant que les thèmes proposés ne peuvent provoquer de critiques «objectives».

Pourtant, la faille, si faille il existe, se trouvera très certainement dans l'application terrain, selon les participants romands. Pour eux, la confrontation entre les solutions théoriques, par ailleurs bien charpentées – on ne le répétera jamais assez – et les moyens disponibles dans les cantons sera rude. Comme le dit Franziscus Escher (Cdt de la police cantonale valaisanne, en charge de la formation): «Agiter les règlements face à la catastrophe ne sert à rien; il faut être prêt!» Réfléchir à ce «prêt», en lui appliquant le miroir du «Lage» est lourd de sous-entendus. Alors, schizophrénie typiquement romande?

A entendre les participants, rien de tout cela. Chacun a bien compris que cette nouvelle Loi fédérale (LPPC) avait été débattue et votée démocratiquement. Ce qui inquiète, c'est la dichotomie entre les intentions (louables) du législateur et les réalités cantonales. Chacun est égal face à l'adversité, mais certains plus que d'autres...

Sans entrer dans le détail, on dira que plusieurs participants ont été surpris, par exemple, par la nature de l'exposition présentée dans les classes traitant des problèmes ABC et télématique. On pouvait y voir des exemples d'interventions où la PCi était singulièrement absente. D'autres se sont demandé: quel sera, finalement, le rôle d'un commandant de la PCi? Autant de questions dont les réponses pourraient se trouver dans ce précepte des empereurs romains: «Que veut le peuple? Du pain et des jeux!»

Si la plupart sont prêts à «s'accommoder» et à «s'adapter» tant bien que mal, certains ne peuvent s'empêcher de faire quelques comparaisons entre le cahier des charges d'un chef de la logistique, tel que présenté, et ce qu'il a (et aura) réellement à disposition pour y répondre. C'est toute la problématique. Parce qu'au-delà de ces états d'âmes, légitimes ou non, il faudra tout de même répondre: présent. Et puis aussi, parce qu'au-delà des éléments rhétoriques, on voudrait être sûr de disposer des moyens qui vont avec.

En conclusion, ce qui frappe l'observateur, ce n'est pas tant la critique, voire le refus, c'est l'engagement personnel de toutes ces femmes et de tous ces hommes et de la haute idée qu'ils se font de la mission à remplir. Qu'ils soient des sapeurs-pompiers, des policiers, des membres de la PCi, des samaritains, etc. C'est probablement ce qui peut expliquer le côté un peu dépité, voire crispé des participants romands à ce séminaire. □